

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

ROPS-SMART INDEX ACTIONS US 1

Classe HE - Code ISIN : (C) FR0013327558

Fonds d'Investissement à Vocation Générale (FIVG) respectant les règles d'investissement et d'information de la Directive 2009/65/CE

Ce FCP est géré par Amundi Asset Management, société de Amundi

Objectifs et politique d'investissement

Classification AMF ("Autorité des Marchés Financiers") : Actions internationales

En souscrivant à ROPS-SMART INDEX ACTIONS US 1-HE, vous êtes exposé à des actions émises par des sociétés américaines de moyennes et grandes capitalisations cotées sur le marché des actions américaines faisant partie de l'indice MSCI USA.

L'objectif de gestion du Fonds est de surperformer, sur la durée de placement recommandées l'indicateur de référence MSCI USA (dividendes nets réinvestis - cours de clôture) libellé en Euro, représentatif du marché des actions de sociétés américaines, tout en essayant de maintenir un niveau de volatilité ex post inférieur au niveau de l'indicateur de référence et après prise en compte des frais courants.

Pour y parvenir, l'équipe de gestion investit dans l'ensemble des titres composant l'indice de référence et met en place une stratégie d'investissement qui se décompose selon les deux temps suivants :

1- Construction d'un portefeuille de référence selon une approche en "Risk Parity" :

Le processus de construction du portefeuille repose sur une approche systématique structurelle à certains facteurs de risques, jugés comme plus rémunérateurs tels que les facteurs "faible volatilité" et "moyenne capitalisation" tout en assurant une forte diversification.

Dans un premier temps, 10 portefeuilles sectoriels sont constitués au sein desquels le poids de chaque titre est inversement proportionnel à sa volatilité anticipée. Ensuite, une fois la pondération Risk Parity établie au sein de chaque secteur, l'étape 2 procède à l'allocation sectorielle sur la base de la contribution marginale au risque : plus la contribution marginale au risque est élevée, plus la pondération du secteur est faible. À ce stade, sont pris en compte dans cet indicateur la volatilité anticipée du secteur et son jeu de corrélations avec les autres secteurs, ce qui introduit un effet diversification dans la constitution du portefeuille final.

2- Réplication physique du portefeuille de référence afin de minimiser les coûts de transactions.

Le portefeuille sera exposé en actions composant l'indice MSCI USA, cotées sur tous les marchés, à hauteur de 99% minimum de son actif net et jusqu'à 101% maximum de l'actif net, hors valeur boursière de change à terme.

La part est couverte du risque de change dollars/euro. Cette couverture est totale et systématique.

Toutefois, et en raison de l'imperfection de la couverture, le fonds pourra représenter un risque de change marginal (5% maximum).

Des instruments financiers à terme peuvent être utilisés à titre de couverture.

Le résultat net et les plus-values nettes réalisées du FCP sont systématiquement réinvestis.

Vous pouvez demander le remboursement de vos parts chaque jour, les opérations de rachat sont exécutées de façon quotidienne.

Recommandation : ce FCP pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 5 ans.

Profil de risque et de rendement

à risque plus faible, à risque plus élevé,

rendement potentiellement plus faible rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	----------	---

Le niveau de risque de cette part reflète celui des actions américaines couvertes en euro.

Les données historiques utilisées pour le calcul de l'indicateur de risque numérique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur.

La catégorie de risque associée à ce FCP n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Les risques importants non pris en compte dans l'indicateur sont :

- Risque de liquidité : dans le cas particulier où les volumes d'échange sur les marchés financiers sont très faibles, toute opération d'achat ou vente sur ces derniers peut entraîner d'importantes variations du marché.
- Risque de contrepartie : il représente le risque de défaillance d'un intervenant de marché l'empêchant d'honorer ses engagements vis-à-vis de votre portefeuille.
- L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

La survenance de l'un de ces risques peut entraîner une baisse de la valeur liquidative du portefeuille.

Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du FCP y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée	10,018 %
Frais de sortie	0,02 %

Ces taux correspondent au pourcentage maximal pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi (entrée) ou ne vous soit remboursé (sortie).

Frais prélevés par le FCP sur une année

Frais courants	0,09 % de l'actif net moyen
----------------	-----------------------------

Frais prélevés par le FCP dans certaines circonstances

Commission de performance	Néant
---------------------------	-------

Les **frais d'entrée et de sortie** affichés sont des frais maximum. Dans certains cas, les frais payés peuvent être inférieurs - vous pouvez obtenir plus d'information auprès de votre conseiller financier.

Les **frais courants** sont fondés sur les chiffres de l'exercice précédent, clos le 31 décembre 2021. Ce pourcentage peut varier d'une année sur l'autre. Il exclut :

- les commissions de surperformance,
- les frais d'intermédiation, à l'exception des frais d'entrée et de sortie payés par le FCP lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre OPC.

Pour plus d'information sur les frais, veuillez vous référer à la rubrique « **frais et commissions** » du prospectus, disponible sur simple demande auprès du Service Client de la société de gestion.

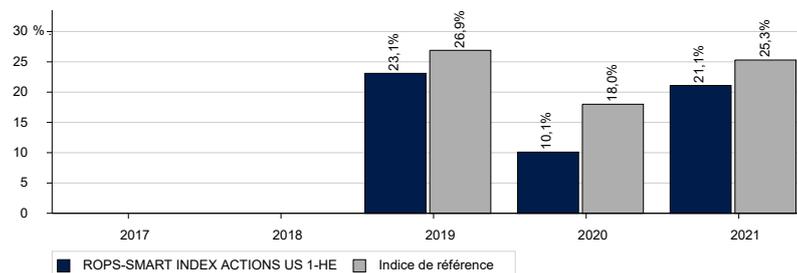
Performances passées

Les performances ne sont pas constantes dans le temps et ne préjugent pas des performances futures.

Les performances annualisées présentées dans ce diagramme sont calculées après déduction de tous les frais prélevés par le FCP.

Le FCP a été créé le 20 juin 2018 et sa classe HE le 20 juin 2018.

La devise de référence est l'euro (EUR).



Informations pratiques

Souscripteurs concernés : Tous souscripteurs, destinés plus particulièrement aux organismes chargés de la gestion d'un régime de retraite légalement obligatoire.

Nom du dépositaire : CACEIS Bank.

Informations supplémentaires relatives à l'OPC :

Le dernier prospectus et les derniers documents périodiques, ainsi que toutes autres informations pratiques, sont disponibles gratuitement auprès de la société de gestion.

La valeur liquidative est disponible sur simple demande auprès de la société de gestion et du dépositaire.

Fiscalité :

Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de titres du FCP peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur du FCP.

Responsabilité :

La responsabilité de Amundi Asset Management ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus.

Le FCP n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de "U.S. Person" est disponible sur le site internet de la société de gestion www.amundi.com et/ou dans le prospectus).

L'OPC propose d'autres parts ou actions pour des catégories d'investisseurs définies dans son prospectus.

Ce FCP est agréé en France et réglementé par l'Autorité des marchés financiers (AMF).

La société de gestion Amundi Asset Management est agréée en France et réglementée par l'Autorité des marchés financiers (AMF).

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 28 avril 2022.